

BUREAU SYNDICAL du Lundi 1^{er} juillet 2024 / 11h00

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

I. VIE DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

I.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL PRÉCÉDENT

I.2 INFORMATIONS

1. Points effectifs et demande(s) de revalorisation ;
2. SDUN à valider ;
3. Refonte du catalogue de services ;
4. Audit du Datacenter ;
5. Achat de véhicules ;
6. Régime d'attribution des véhicules ;
7. Projets en cours ;
8. Dates à retenir ;

II. POINT DIVERS

VIE DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

I.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL PRÉCÉDENT

Le compte rendu du Bureau Syndical du 1^{er} juin 2023 est soumis à approbation.

Sans observations, ni modifications, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I.2 INFORMATIONS

1. Points effectifs et demande(s) de revalorisation

La réglementation du travail prévoit la possibilité d'un échange annuel avec les agents relevant du régime contractuel pour examiner leurs demandes éventuelles de revalorisation salariale. Si cette discussion n'était pas annuelle, elle est exigible de droit par le salarié a minima tous les deux ans.

Pour les agents en position statutaire, les évolutions s'appuient principalement sur le régime indemnitaire (RIFSEEP), les avancements et promotions, et le GVT.

L'attention est appelée sur le chapitre budgétaire 012 de la Régie Autonome de Numérian. En cas d'accord sur la totalité des demandes, l'inscription actuelle au chapitre 012 (1 079 569€) se révélerait insuffisante une fois ces demandes intégrées (1 167 128€).

En cas d'accord, il conviendrait d'affecter des crédits supplémentaires sur ce poste budgétaire lors d'un budget supplémentaire avant la fin 2024.

S'agissant du Syndicat Mixte Numérian, l'enveloppe budgétaire est, à ce jour, contenue dans l'inscription votée.

Temps d'échange :

Le Président rappelle aux élus la situation concernant des avantages de certains agents qui devront obligatoirement renoncer suite à la dissolution de l'Epic.

De plus, les élus, membres du bureau, sont informés des demandes de valorisation de plusieurs agents.

Lors de la réunion de l'exécutif, il a été préconisé de se baser sur les critères définis par les responsables de pôle, les entretiens annuels des agents, et d'examiner annuellement ce qui est possible ou non.

Les élus, membres du bureau sont favorables à un accord transactionnel.

Le directeur rappelle la différence entre les agents du public et du privé. Les agents du public progressent conformément aux règles de la Fonction Publique. Les agents du privé ne peuvent

pas demander d'augmentations annuellement mais tous les deux ans. Ils peuvent donc demander un entretien pour discuter de leur situation dont leur revalorisation.

En définitive, les situations des agents seront traitées de manière homogène et un point d'étape sera effectué chaque année.

2. SDUN à valider

Le Président de Numérian avait exprimé la volonté de disposer d'une stratégie pluriannuelle du Syndicat Mixte Numérian, permettant de rendre lisible et évaluable l'ensemble des actions et projets menés par Numérian dans la trajectoire 2024-2028.

Le Schéma Directeur des Usages et services Numériques (SDUN) a ainsi été confectionné et il est désormais soumis à validation, étant entendu que certains projets sont déjà lancés et, par voie de conséquence intégrés à ce schéma (Pronote Famille, Datacenter, etc.).

Temps d'échange :

Le Président propose d'envoyer aux membres du bureau la proposition du Schéma Directeur. Il suggère de se donner un mois pour le lire et l'annoter, afin de se réunir ensuite et de décider si cela convient ou non.

Le Directeur propose que la meilleure stratégie de communication serait de le faire à la rentrée.

Les élus membres du bureau, confirment cette approche, mais rappelle qu'il est important que les membres maîtrisent d'abord le contenu du document.

3. Refonte du catalogue de services

Dans la continuité de la modernisation de Numérian et dans une perspective de performance économique, il est proposé de refondre le catalogue de services, d'abord pour mieux répondre aux besoins diversifiés de nos clients, et ensuite pour améliorer la rentabilité de l'activité du Syndicat Mixte Numérian.

Comme cela a été annoncé, une comptabilité analytique sera dressée avant la fin 2024 afin d'éclairer les élus sur les équilibres de l'activité de Numérian.

Une proposition de groupe d'élus a été faite, composé à ce jour du Président et de Monsieur Jean-Luc CHAUMONT, Vice-Président.

Temps d'échange :

Monsieur Jean-Luc CHAUMONT rappelle que, lors du Conseil d'Exploitation, des rendez-vous ont été fixés pour des réunions de groupe de travail sur la base de la comptabilité analytique.

Les dates retenues sont le 6 août à 9h00 et le 3 septembre.

4. Audit du Datacenter

Le Président souhaite que l'audit complet du Datacenter soit transmis aux membres du bureau afin qu'ils puissent en débattre ensemble avant la présentation au Conseil Syndical.

5. Achat de véhicules

Le principe du renouvellement de la flotte avait été acté fin 2023 et le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2024 a intégré les crédits nécessaires au marché d'acquisition de véhicules neufs en vue d'une rationalisation et d'une homogénéisation du parc de véhicules de Numérian.

Le cahier des charges du marché public relatif aux véhicules est en pièce jointe de cette note (Annexe 3).

Temps d'échange :

Le Président rappelle que le marché public est prêt. Des variantes ont été proposées, incluant différentes motorisations.

Le Directeur explique que l'idée d'opter pour des véhicules à motorisation diesel avec vignette Crit'Air est judicieuse, car dans notre territoire, utiliser des véhicules électriques est vraiment inapproprié (bornes insuffisantes, autonomie limitée).

Les élus membres du bureau sont favorables à ces variantes.

6. Régime d'attribution des véhicules

Lors du Conseil Syndical du 29 septembre 2023, il a été voté une délibération relative au règlement d'utilisation des véhicules du Syndicat Mixte Numérian, déterminant les modalités d'attribution des véhicules de fonction et de service aux agents et élus de la collectivité.

Nonobstant ce fait, après analyse juridique et contextuelle, il a été décidé de surseoir à l'attribution de véhicules de fonction au sein de Numérian.

Le Directeur Général a souhaité volontairement surseoir au bénéfice de son véhicule de fonction compte tenu de la nature essentiellement professionnelle de ses déplacements.

Temps d'échange :

Suite à la dissolution de l'Epic, le Président annonce la suppression des véhicules de fonction.

Tous les membres du bureau approuvent cette décision.

7. Projets en cours

Lors du Bureau Syndical le détail des projets en cours répartis dans chacun des pôles respectifs sera présenté :

- **Pôle Direction Générale**
 - Pronote Famille
 - Actothèque (IA Générative)
 - Refonte du catalogue Numérian
 - GRC Territoriale
 - SDUN
 - ERP
- **Pôle Métiers et Assistance**
 - Adressage
 - NumTech et GLPI
 - P.I.H
 - Offre Adullact
 - Offre satellitaire
- **Pôle Communication**
 - Formalisation d'une politique de communication en parallèle de la refonte du catalogue
 - Stratégie de sensibilisation des collégiens aux risques des réseaux sociaux
 - Préparation des rendez-vous de communication importants (Congrès des maires, etc.)
- **Pôle Data & Innovation**
 - Appel à projet ANSSI
 - SIG Décisionnel (offre supplémentaire à destination des réseaux secs et humides)
- **Pôle Administration Générale**
 - Marché public des ordinateurs scolaires de la CAPCA
 - Modernisation de l'offre RGPD
 - Panneaux photovoltaïques au siège de Numérian
 - Montée en puissance de la centrale d'achat
 - Renouvellement de la flotte des véhicules
 - SI RH et coffre-fort de l'agent
 - Certification Qualiopi

Temps d'échange :

Concernant les projets en cours, **Le Président** souhaite donner délégation de signature à ses vice-présidents :

- Il donne pouvoir à **Monsieur Jean-Luc CHAUMONT** pour la Direction Générale.
- Il donne pouvoir à **Monsieur Mickaël BOUCHARDON** pour le pôle Métiers & Assistance.
- Il donne pouvoir à **Madame Stella BSERENI** pour le pôle Communication & Relations avec les collectivités.
- Il donne pouvoir à **Madame Christelle REYNAUD** pour le pôle Data & Innovations.
- Il donne pouvoir à **Monsieur Jérôme LEBRAT** pour le pôle Administration Générale.

Le Président demande à ses vice-présidents s'ils sont d'accord avec ces délégations.

Ils acceptent à l'unanimité.

8. Dates à retenir

Lors du Bureau Syndical, les prochaines dates importantes des événements à venir seront présentées.

- **Lancement France Numérique Ensemble Ardèche**
 - **Date** : 10 juillet 2024
 - **Heure** : Accueil à partir de 13h30
 - **Lieu** : Espace Ouvèze, Privas
- **Equiblues (partenariat en cours)**
 - **Dates** : 14, 15, 16, 17 & 18 août 2024
 - **Lieu** : Saint-Agrève
 - **Programme** : <https://ruralitic-forum.fr/programme-des-plainiers-et-tables-rondes-la-ruche-280-places/>
- **Ruralitic**
 - **Dates** : 27, 28 & 29 août 2024
 - **Lieu** : Aurillac
 - **Programme** : <https://www.equiblues.com/programmation/>
- **Congrès National des Maires Ruraux de France**
 - **Dates** : 27, 28 & 29 septembre 2024
 - **Lieu** : Côte d'Or (lieu à préciser)
 - **Remarque** : Sous réserve de l'accord officiel de l'AMRF pour que Numérian tienne un stand
- **Rencontres Nationales Déclit**
 - **Dates** : 9, 10 & 11 octobre 2024
 - **Lieu** : Manche (lieu à préciser)
 - **Programme** : À venir
- **Congrès des Maires de la Drôme**
 - **Date** : 16 octobre 2024
 - **Lieu** : Palais des congrès et des expositions Jacques Chirac, Valence
- **Congrès des Maires de l'Ardèche**
 - **Date** : 24 octobre 2024
 - **Lieu** : Guilhaud-Granges (lieu à préciser)

Temps d'échange :

- *Lancement de France Numérique Ensemble en Ardèche, le Vice-président, Mickaël Bouchardon s'y rendra*
- *Equiblues, Monsieur Chaumont s'y rendra*
- *Ruralitic, Monsieur Chaumont et Madame Christelle REYNAUD (à confirmer),*

- *Déclic, le Président souhaite que les élus reviennent vers lui s'ils sont intéressés,*
- *Pour le congrès des maires de la Drôme, le Directeur souhaite que nous ayons le même stand que la dernière fois,*
- *Pour le congrès des maires de l'Ardèche, le Président souhaite que les élus envoient un mail à la secrétaire de direction pour informer de leur présence ou non.*

I. POINT DIVERS

Monsieur Cavroy informe qu'il reste un véhicule à Saint André en Vivarais. Il faudrait le déplacer en raison des travaux sur la place de la mairie. **Le directeur** répond qu'ils vont s'en charger.

- Pronote

Le Directeur explique qu'un closing est prévu le 21 juillet. L'objectif est d'obtenir les prix avant la commercialisation en octobre. Il ajoute qu'il faudra en discuter lors du COPIL le 9 juillet, mais qu'il serait préférable d'annoncer les tarifs le jour de la rentrée si tout est validé. Il insiste également sur l'importance de promouvoir l'innovation en Ardèche-Drôme.

Les élus soulignent l'importance d'une bonne communication pour orienter les enseignants qui ne savent pas comment s'y prendre et suggèrent de parler en termes de tarif par classe plutôt que par enfant.

- Adressage

On n'a pas encore de contact en Ardèche, mais nous avons déjà communiqué avec la Drôme.

Le Directeur propose que Numérian organise une réunion avec l'AMF et l'AMRF.

Les élus, membres du bureau, ajoutent qu'il est crucial de collaborer avec les comités de gestion départementaux. Lors des salons des maires, les différentes innovations aux services des collectivités seront présentées.

- Offre Satellitaire

Conformément aux statuts du syndicat, Numérian se rapprochera des fournisseurs d'accès pour proposer des offres Internet par satellite aux adhérents.

La prochaine date de bureau a été fixée au 5 août à 9h30.

La séance est levée à 12h15.